



Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 005-210501664-20220412-2022\_028-DE

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-028

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. Daniel ROUIT.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

### **Etaient présents :**

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. DOS SANTOS Miguel, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine

### **Procurations :**

M. COULLOMB Christian a donné pouvoir à Mme MAYER Arlette  
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à M. PINERO Pierre  
Mme TOLLENAAR Elisabeth a donné pouvoir à Mme RICHIER Delphine  
Mme VERA Martine a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

<u>Date de convocation</u>
06/04/2022
<u>Date d'affichage</u>
06/04/2022

## BUDGET PRINCIPAL VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Vu la délibération n° 2022-017 en date du 15 mars 2022 portant sur l'affectation des résultats dudit budget après le vote du compte administratif 2021.

Mme Delphine RICHIER, adjointe responsable des Finances, présente le budget primitif 2022 tel que proposé par la commission des finances.

Il s'équilibre de la manière suivante :

- section de Fonctionnement	1 836 982.38 €
- section d'Investissement	1 092 386.16 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le budget primitif du budget Principal 2022
- vote la section de fonctionnement par chapitre
- vote la section d'investissement par chapitre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Serres.

Le Maire,

Daniel ROUIT.

